

irriguée, nous pouvons d'ordinaire obtenir une bonne récolte et nous sommes chanceux si nous pouvons compter jusqu'à deux tonnes de foin l'acre.

Ma foi, monsieur l'Orateur, je me suis lancé dans des digressions et j'espère ne pas avoir abusé de votre indulgence par la longueur de mes remarques. Mais j'ai cru de la plus haute importance de vous montrer le rôle de cette déviation dans la pollution et comment, d'autre part, elle est reliée à bon nombre d'importantes ressources de la région Shuswap-Thompson de ma circonscription.

Que devons-nous faire maintenant? Je suis convaincu, comme bon nombre de mes commentants, qu'on ne devrait rien faire pour répondre aux besoins en eau de la vallée de l'Okanagan avant d'avoir fait une étude fouillée des besoins de la région. A ce sujet, j'appuierais la première recommandation de l'Association de recherche et de développement des rivières Shuswap et Thompson dans son mémoire au comité permanent des pêches et des forêts. La voici:

Aucun projet important, tel celui de la dérivation proposée des eaux de la Shuswap et de l'Okanagan, ne devrait être entrepris avant qu'on ait fait une étude approfondie et complète du bassin de ces eaux dans les régions concernées, y compris des relevés écologiques d'une portée et d'une profondeur reconnues et des analyses de rentabilité très étendues, incluant toutes les possibilités, et le ministre des Pêches et des Forêts du Canada devrait prendre et appliquer sans délai des mesures énergiques atteignant tous les endroits de frai du saumon, afin de mettre fin à la lente destruction du frai et des lieux de reproduction de ce poisson.

On me dit que des représentants de la division des ressources hydrauliques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et de la division correspondante du gouvernement de la Colombie-Britannique discutent actuellement des termes et conditions d'un relevé semblable. J'espère que le ministre annoncera sous peu la signature d'une entente avec la province de la Colombie-Britannique. J'espère aussi qu'un relevé détaillé déterminera ou évaluera notamment les besoins agricoles au court et au long termes dans les régions de Shuswap, Thompson et Okanagan, ainsi que les besoins des industries en eau au court et au long termes dans ces régions, et qu'il donnera une définition des normes régissant tout problème de pollution des eaux dans la région, et des suggestions pour y remédier.

Je sais que le temps est limité et que d'autres députés aimeraient prendre la parole. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de faire ces quelques remarques.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Il ne reste que cinq minutes, monsieur l'Orateur,...

Une voix: Vous auriez pu parler plus longtemps.

Une voix: Nous siégeons toute la journée de demain, si vous voulez.

M. l'Orateur suppléant: Un peu d'ordre, s'il vous plaît.

M. Comeau: Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé traiter le problème écologique qui se pose à l'homme, mais je pourrais peut-être le résumer en disant que l'homme s'est lui-même créé ce problème. Je m'intéresse à la pollution, car je suis membre du comité des pêches. Il est donc certain que ce problème me préoccupe comme tous les députés. Les causes de la pollution de nos eaux, au-dessus comme au-dessous du sol, sont multiples et variées. L'accroissement de la pollution et la production industrielle augmentent sans cesse les dangers de la pollution, compte tenu d'une répartition plus ou moins fixe des réserves en eau douce.

Il y a longtemps que la pollution existe. Les Romains s'en inquiétaient et essayaient de la contenir. Nous sommes un grand pays qui dispose de beaucoup d'eau et de beaucoup d'air. Mais quiconque a senti l'odeur de la rivière à l'extérieur de cet édifice ou quiconque a longé l'autoroute Gardiner par un matin calme ou encore gagne sa vie en fournissant au pays du hareng de la Baie de Plaisance sait ce que signifie la pollution. Nous ne pouvons pas nous permettre de dormir sur nos lauriers. Nous devrions nous estimer heureux de ne pas avoir de ville comme Los Angeles où les proportions d'anhydride carbonique dépassent de 10 p. 100 le niveau normal. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être indifférents. Il y a bien des domaines que je pourrais mentionner. Beaucoup ont déjà été discutés.

Cependant, examinons brièvement la pêche. On a observé que la vaporisation des forêts du Nouveau-Brunswick a entraîné, pour le poisson, une mortalité variant de 50 à 98 p. 100. La pollution a sérieusement affecté les mollusques et crustacés. On estime que 25 p. 100 des bancs de palourdes et d'huîtres ont dû être fermés à cause de la pollution qui les rend impropres à la consommation. Cela devient un cercle vicieux. La pollution augmente les coûts de chacun. La pollution locale a contraint les conserveries de poisson de faire venir l'eau de mer de bien loin. L'Office d'expansion économique de la région atlantique a subventionné des opérations de ce genre.

Passons à un problème connexe, celui des pêcheries d'eau douce. Il y a plusieurs aspects à considérer. Le problème de la pollution pour les gens de l'industrie du poisson sur